

1914-2014 Femmes de l'Ain Faiseuses d'Histoire, passeuses d'espoir
Michèle Vianès, membre de la Section de la Légion d'Honneur de l'Ain,
Présidente de Regards de Femmes

Dans le cadre des commémorations du centenaire de la guerre de 14-18, Pascale Guillet, chargée de mission du service des droits des femmes et de l'égalité de l'Ain et Nathanaël Boisson, directeur de l'ONAC ont souhaité mettre en lumière les femmes du département.

Présenter la manière dont les femmes de l'Ain ont remplacé les hommes, maris, pères, frères, fils, mobilisés était évident. Le service des archives départementales a recherché des documents écrits pour retracer leur démarche de pionnières, de **faiseuses d'Histoire**.

Il a paru également important de montrer le chemin qu'elles ont tracé, leur rôle de **passeuses d'espoir** pour les générations suivantes.

La Section de la Légion d'Honneur du département a été invitée à participer à cette action. . Jean-Paul la Bâtie, président, a donné mission à Michèle Vianès, en tant qu'experte sur les droits des femmes, de représenter la section.

J'ai été ainsi chargée d'établir une chronologie des droits des femmes à la suite de cette guerre, considérée comme accélératrice de revendications concernant l'égalité en droits des femmes et des hommes, en mettant l'accent sur les avancées professionnelles et les droits civiques.

Et de rappeler le rôle fondamental des femmes pendant la première guerre mondiale : ont-elles été « retranchées » ou « reconnues » par la guerre de la guerre de 14-18 ?

Il convient, d'abord, de rappeler qu'au début du XXème siècle un mouvement d'émancipation s'esquisse dans toute l'Europe au niveau des activités professionnelles salariées et de l'affirmation d'une citoyenneté pour les femmes avec le droit de vote.

Pendant la guerre de 14-18, les femmes se sont retrouvées cheffes de famille de fait, mais pas de droit. Elles sont accablées de tâche et de devoirs. Remplacer les hommes, servir sont les mots d'ordre.

L'appel à des qualités censées être naturelles, c'est-à-dire qui ne leur demanderaient aucun effort, mais aussi, contradictoirement, à l'esprit de sacrifice inhérent à chacune d'entre elles, construisent le discours officiel, par contre reconnaître leurs compétences est rarissime.

Les femmes ont occupé tous les postes de travail sans formation, avec des outils inadaptés, en percevant des salaires bien inférieurs à celui des hommes et en conservant toute la charge familiale. Il est attendu d'elles, la même rentabilité qu'avant-guerre, quand les hommes étaient nombreux à travailler.

Le caractère profondément conservateur de la guerre en matière de rapports de sexe se manifeste par la permanence de la subordination des rôles féminins aux rôles masculins.

Si l'autonomie des femmes fut un premier pas vers leur émancipation, si des formes nouvelles d'institutions sociales ont émergé, la régression au retour des combattants -des hommes effrayés à plus d'un titre- a montré le caractère provisoire du changement.

Le renvoi des femmes à leur foyer après-guerre s'accompagne, (pour autojustification ?) d'une critique virulente de la femme émancipée. « L'heure est venue pour ces profiteuses, ces incapables, de rendre la place aux hommes. »

Cette violence faite aux femmes a une fonction psychologique pour les hommes. Véritable catharsis de leur désir d'effacer la guerre en restaurant le monde ancien, de remettre les femmes dans le droit chemin et de retrouver une « identité masculine » mise à mal par quatre ans de tranchées.

La guerre réorganise et redéploie, dans la réalité et la symbolique, les rapports masculin-féminin. Son impact est différent selon les sexes, En réaction aux bouleversements des rôles sexués engendrés par la guerre, les discours et les représentations officielles permettent de mesurer la force du frein au changement.

La guerre de 14-18 montre qu'une guerre n'est sûrement pas une parenthèse avant un retour à la normale, où le rôle indispensable des femmes à l'arrière pourrait être oublié. Elle bouleverse l'ordre antérieur et innove, positivement et négativement.

Négativement, elle a bloqué le mouvement d'émancipation qui s'esquissait en France, comme dans toute l'Europe, avec le refus du droit de vote de la République hémiplegique, surtout de ses sénateurs.

La régression se manifeste également fortement sur les droits reproductifs, l'assignation des femmes à leur rôle biologique : enfanter, permettre aux hommes d'avoir des garçons.

Mais également positivement. La subversion de l'ordre des choses a permis aux femmes de découvrir des métiers nouveaux, de revendiquer des droits sociaux, d'accéder à des responsabilités.

Les femmes peuvent être actrices de leur propre vie, de celles de leur famille, de leur pays et changer le monde. Oui, c'est possible, elles l'ont fait pendant la guerre de 14-18.